

# Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE DU 4 FEVRIER 2020

L'an deux-mille-vingt, le quatre février à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Vélizy-Villacoublay, sous la Présidence de Monsieur Gilles CURTI, Président, Maire-adjoint de la commune de Jouy-en-Josas.

**Date des convocations : 27 janvier 2020**

**Nombre de délégués**

**En exercice : 16**

**Présents : 10**

**Représenté : 1**

**Quorum : 9**

**Votants : 11**

**Etaient présents :**

**Commune de BIEVRES**, Madame Joëlle Nativel-Lecoq, **Commune de JOUY EN JOSAS**, Monsieur Gilles Curti, **Commune de VAUHALLAN**, Monsieur Karl Crochart, Madame Isabelle Glasset, **Commune d'IGNY**, Monsieur Christian Segers, **Commune de LES LOGES EN JOSAS**, Madame Odile Conroy, **Commune de BUC**, Monsieur Jean-Paul Berthelot, **Commune de VERRIERES-LE-BUISSON**, Monsieur Jean-Paul Mordefroid, **Commune de VELIZY-VILLACOUBLAY**, Monsieur Frédéric Hucheloup, Monsieur Bruno Drevon.

**Absents excusés :**

Madame Anne Pelletier-Le Barbier, Monsieur Guy Trebulle, Monsieur Pascal Thévenot, Madame Annie Aldebert, Madame Maguy Ragot, Monsieur Jean-Loup Rottembourg.

**Représentée :**

Madame Anne-Sixtine Aussedat a donné pouvoir à monsieur Gilles Curti.

Les membres du syndicat se sont réunis à la mairie de Vélizy-Villacoublay, salon Wagner, sous la présidence de monsieur Gilles CURTI, président.

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie la ville de Vélizy pour son accueil pour le dernier comité avant les élections municipales.

Monsieur Curti fait part qu'à la fin du comité, il est prévu un petit moment convivial

autour d'un buffet afin de remercier l'ensemble des élus pour le travail accompli pendant ces 6 années.

Il est ensuite procédé à l'examen à l'ordre du jour :

## **Adoption du compte administratif 2019**

Monsieur Curti présente et commente le compte administratif et rappelle les grandes lignes de l'exercice 2019 :

### **TRAVAUX INVESTISSEMENT**

#### **Travaux d'accueil**

- ✓ Jalonnement des chemins nouvellement ouverts : pose du mobilier, pose des panneaux de nom des chemins, conception, fourniture et pose des nouveaux plans d'accueil aux entrées du domaine, pose de deux bancs sous le cèdre de Pierre Grillante.

#### **Travaux verger :**

- ✓ Taille et remise en conduite des arbres

#### **Travaux de VRD**

- ✓ Réparation de 3 parties de mur en pierre meulière

#### **Grotte**

- ✓ Mise en sécurité de la grotte, renforcement de la structure, pose d'une porte métallique, pose de rochers du côté du Bois du Rocher, mise en place d'un garde corps au dessus de la grotte

### **Equipement des gites à chauve souris dans la grotte et dans les chais**

### **FONCTIONNEMENT**

#### **Travaux courants**

- ✓ Démontage des arbres couchés sur les chemins, nettoyage des sous bois et des chemins, soufflage des feuilles des chemins et des voies d'eau, lutte contre la fermeture des chemins, lutte contre les dépôts sauvages, entretien du mobilier : 28 000
- ✓ Participation manifestations : Marche de la Bièvre, Castor Fou, Trail du Josas : 3 000
- ✓ Cotisation SMBVB : 1 400
- ✓ Participation étude boucles pédestre VGP : 2 000
- ✓ Charges du personnel : 23 000
- ✓ Indemnités des élus : 12 000

### **RECETTES**

**Participation des communes : 70 806**

**Redevance Brimborion : 39 570**

Le compte administratif est arrêté comme suit :

	DEPENSES 2019	RECETTES 2019	RESULTAT EXERCICE 2019	REPRISE EN 2019 DES RESULTATS ANTERIEURS 2018	TOTAL RESULTAT 2019
Section fonctionnement	102 353.99	110 408.90	8 054.91	178 183.35	186 238.76
Section d'investissement	61 008.15	86 429.33	25 421.18	- 15 059.31	10 361.87
Total	163 362.14	196 838.23	33 476.09	163 124.04	196 600.63

## Adoption Compte de Gestion 2019 du comptable public

Le comité arrête le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2019 dont les écritures sont identiques à celles du Compte Administratif pour l'année 2019.

## Affectation des résultats 2019

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019, le comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme ci-joint :

### Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice	<b>8 54.91</b>
Résultats antérieurs reportés	<b>178 183.85</b>
Résultat à affecter	<b>186 238.76</b>

### Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	<b>10 361.87</b>
Solde des restes à réaliser d'investissement	<b>- 9 291.95</b>
<b>AFFECTATION</b>	<b>186 238.76</b>

<b>Report en fonctionnement R 002</b>	<b>186 238.76</b>
---------------------------------------	-------------------

## Adoption du budget primitif 2020

Monsieur Curti présente et commente les grandes lignes du budget primitif :

<b>FONCTIONNEMENT</b>	104 560
Travaux d'entretien courant sur Montéclin Traitement chenilles processionnaires	19 000 6 000
SUBVENTION MANIFESTATION (Castor Fou)	1 000 2 300
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS (Trail du Josas, Marche la Bièvre, Terre et Cité)	1 500
Cotisation SMBVB	49 700
FRAIS DE PERSONNEL CHARGES COMPRISES	12 500 12 560
INDEMNITES ELUS CHARGES COMPRISES	
AUTRES CHARGES COURANTES DE GESTION (assurances, honoraires, taxes foncières, indemnité comptable, maintenance site internet, fêtes et cérémonie).....	
<b>INVESTISSEMENT</b>	203 848
Accessibilité du domaine : – Entre le parking et le grand cèdre via deux plateformes près du club House : 30 000 € – Reprise de la plateforme sous le grand cèdre : 1500 € – Création d'une boucle d'interprétation forestière accessible aux personnes en situation de "handicap" y compris réouverture d'un tronçon de chemin cavalier : 55 000 €	86 500
Bureau d'études APS/APD	5 000
Achat parcelle Bièvres	4 000
Immobilisations non affectés	108 348

**LE COMITE ADOPTE** le budget primitif 2020 qui s'élève à un montant total de 520 479.39 € et s'équilibre en recettes et en dépenses, aux chiffres suivants :

	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	213 140.63	213 140.63
FONCTIONNEMENT	307 338.76	307 338.76
	520 479.39	520 479.39

## Participation des communes pour l'année 2020

Compte tenu de la population légale en vigueur le 01/01/2020 – date de référence statistique : 1<sup>er</sup> janvier 2017, les participations pour chaque commune sont telles que présentées dans le tableau ci-dessous :

<b>COMMUNES</b>	<b>POPULATION</b>	<b>Montant par habitant</b>	<b>Participation proposée 1€ par habitant</b>
<b>Bièvres</b>	4 750	1	4 750
<b>Buc</b>	5 980	1	5 980
<b>igny</b>	10 405	1	10 405
<b>Jouy-en-Josas</b>	8 354	1	8 354
<b>Les Loges-en-Josas</b>	1 620	1	1 620
<b>Vauhallan</b>	2 091	1	2 091
<b>Vélizy-Villacoublay</b>	22 247	1	22 247
<b>Verrières-le-Buisson</b>	15 578	1	15 578
<b>TOTAL</b>	71 025		71 025

- ❖ **DIT** que la recette sera constatée :
  - ❖ à l'article 74741 pour un montant de 55 447 €
  - ❖ à l'article 73111 pour un montant de 15 578 €
- au budget primitif 2020

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30**

**Le Président,**

**Gilles CURTI  
Maire adjoint de Jouy en Josas**